

COMMUNE DE CASTELSARRASIN
(Tarn-et-Garonne)

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
ROUTE DES CLOUTIERS
DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE AU JEUDI 31 DECEMBRE 2020 INCLUS
N°2020_ARR_0639

Le Maire de CASTELSARRASIN, Vice-Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

VU les articles L 411-1 et R 411-1 à R 417-13 du Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6-1,

VU la permission de voirie n°2020_ARR_0638, accordée à l'entreprise **BOUYGUES ES MIDI PYRENEES**, qui demande l'autorisation de faire stationner du matériel, des matériaux de chantier et un véhicule, **route des Cloutiers**, pour réaliser la pose d'une canalisation, **du jeudi 1^{er} octobre au jeudi 31 décembre 2020 inclus**,

CONSIDÉRANT que pour ce faire et par mesure de sécurité publique, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement, route des Cloutiers, pendant la durée des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE AU JEUDI 31 DECEMBRE 2020 INCLUS, la circulation des véhicules sera alternée manuellement, route des Cloutiers, pendant la durée des travaux. La chaussée sera rétrécie, au droit du chantier, pendant la durée des travaux.

ARTICLE 2 : DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE AU JEUDI 31 DECEMBRE 2020 INCLUS, le stationnement des véhicules sera interdit, au droit du chantier, route des Cloutiers.

ARTICLE 3 : Durant la période susvisée, seul le véhicule affecté aux travaux, sera autorisé à stationner au droit du chantier.

ARTICLE 4 : Le non-respect des dispositions prévues à l'article 2 sera considéré comme abusif et gênant passible de mise en fourrière immédiate.

ARTICLE 5 : Afin de porter ces prescriptions à la connaissance des usagers, la signalisation appropriée sera fournie et mise en place par l'entreprise **BOUYGUES ES MIDI PYRENEES**, qui devra également en assurer la maintenance.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Police ;
- Les Services Techniques Municipaux ;
- Le Service de Surveillance de la Voie Publique ;
- **Entreprise BOUYGUES ES MIDI PYRENEES** – 80, allée de l'Europe – 82000 MONTAUBAN.

Castelsarrasin, le 25 septembre 2020.

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la notification



Par délégation du MAIRE,

S. DURRENS

Adjoint au Maire.